



**TU ES
MINEUR ET
VICTIME,
TU PEUX ÊTRE
ASSISTÉ
PAR UN AVOCAT
DE L'ENFANT**

Permanence d'Avocats de l'enfant pour les auditions Mélanie, au Pôle Médico-Judiciaire du C.H.U. de Nîmes, du C.H.U. de Bagnols-sur-Cèze et de la Gendarmerie de Caissargues



Tel. : 06.89.25.12.40

